



Mémoire rédigé par Pierre-Luc Gervais
Étudiant au baccalauréat en Sciences Biologiques et Écologiques à l'Université du Québec à Trois-
Rivières,
Trois-Rivières, Québec.

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE),
Projets d'attribution d'un statut permanent de protection pour les réserves projetées de la rivières Croche
et des Îles-du-Réservoir-Gouin,
Remis le 24 avril 2019

Table des matières

Présentation.....	3
Résumé.....	3
Introduction.....	4
Réserve aquatique projetée de la rivière Croche.....	4
Réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin.....	6
Conclusion.....	9
Références.....	10

Présentation

Je me nomme Pierre-Luc Gervais je demeure à Trois-Rivières et je suis finissant au Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Au cours de mon Baccalauréat, j'ai su m'intéresser aux différents enjeux liés à l'environnement ainsi qu'aux solutions que nous pouvons apporter. Étant un grand passionné de plein air depuis toujours, je m'émerveille devant la beauté et la richesse que la nature peut nous offrir. Cet amour pour la nature est l'une des raisons pour lesquelles je suis fortement en accord avec l'idée d'attribuer un statut permanent de protection à des réserves dans la région de la Mauricie. Bien que l'émotion soit une réalité lorsqu'on défend des causes qui nous tiennent à cœur, je vais aussi soutenir mon point de vue à l'aide de différents faits concrets.

Résumé

La réserve aquatique projetée de la rivière Croche et la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin font partie des 13 aires protégées projetées en Mauricie. Le statut légal flexible de ces réserves ne devrait pas importuner les villégiateurs ou les communautés autochtones qui y pratiquent leurs activités. En effet, ce statut de protection va interdire les activités industrielles comme le développement minier et les activités forestières, mais permet la poursuite de presque toutes les autres activités existantes. Parmi ces activités on retrouve notamment les activités récréotouristiques comme la chasse, la pêche, le piégeage, la motoneige ou encore la navigation. L'importance de protéger notre patrimoine naturel, la biodiversité et les services écosystémiques offerts par la nature me pousse à être fortement en accord avec l'instauration d'un statut permanent de protection pour la réserve aquatique projetée de la rivière Croche et la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin.

Introduction

«Une démographie planétaire galopante, une croissance industrielle rapide, s'accompagnant d'un développement de l'urbanisation, ont pour corollaires une exploitation croissante des ressources non renouvelables, une altération parfois irréversible des milieux naturels» (UQTR, S.D.). L'appât du gain amène notre société à être plus en plus confrontée aux tensions entre l'homme et la nature. L'implantation d'aires protégées n'est pas en soi le seul mécanisme de sauvegarde de la biodiversité, mais prône une importance capitale afin d'atteindre des objectifs de maintien et d'utilisation durable de la biodiversité et du même fait le respect de l'engagement de l'État sur la diversité biologique (ELCC, S.D.). L'implantation de réserves de biodiversité dans la région de la Mauricie permettront de sauvegarder les différents services écosystémiques pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Dans le cadre de ce mémoire, deux projets vont être principalement discutés, soit la réserve aquatique projetée de la Rivière-Croche et la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin.

Réserve aquatique projetée de la rivière Croche

Située à environ 30 km au nord du centre-ville de la tuque, cette réserve projetée occupe une superficie de 163.8km². La présence de la forêt ancienne du Lac-Écureuil présente en elle-même un écosystème forestier exceptionnel et la présence de deux refuges biologiques ajoute encore plus de poids à l'importance de la sauvegarde de ce milieu. De plus, cette réserve préservera l'intégrité écologique d'écosystèmes caractéristiques de la portion nord de la région naturelle de la dépression de La Tuque, dans un secteur de transition entre le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et celui de la sapinière à bouleau blanc (MDDELCC, 2017).

Le statut permanent de protection soulignerait la présence de la deuxième réserve aquatique au Québec, après celle de la Réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-Rivière-Bonaventure officialisé en 2009 (Ville de Bonaventure, S.D.). Bien qu'on peut retrouver à la fois des milieux terrestres et des milieux aquatiques dans les réserves de biodiversité, l'utilisation du terme «réserve aquatique» solliciterait, selon moi, davantage de réactions positives du public envers la protection d'écosystèmes aquatiques et riverains et du même coup la protection de notre or bleu, l'eau. La réserve aquatique de la Rivières-Croche est une bonne candidate à l'obtention de ce terme, non

seulement en raison de l'unicité du territoire que celle-ci représente, mais aussi par les différents services écosystémiques que cette rivière a à nous offrir.

En effet, la protection de ces écosystèmes permettra la poursuite des activités traditionnelles réalisées par les membres des communautés autochtones qui fréquentent le territoire ainsi que les activités récréatives et touristiques actuelles. Classés comme un bien public, les services écologiques sont des bénéfices que les humains retirent des écosystèmes. Évidemment, les premiers services qu'on perçoit sont ceux dits d'approvisionnement par exemple des produits tangibles tirés des écosystèmes comme le bois qu'on pourrait utiliser pour la construction. Mais les services écosystémiques c'est bien plus aussi, à travers la relation qu'entretient l'Homme avec la Nature ces services renvoient aux aspects récréatifs, spirituels ou encore éducatifs (CRECQ, 2013).

Une des nombreuses activités possibles à la rivière Croche est la navigation en canoé-kayak. En effet, un parcours balisé de canoé-kayak est en fonction sur la rivière Croche. Que ça soit par nous même ou par le biais d'entreprises telles «Aventure Vent et Rivière», la rivière Croche porte bien son nom avec de magnifiques paysages de la Mauricie qui changent constamment. Cette rivière est particulièrement intéressante pour les individus ou les familles qui veulent partir à l'aventure sur une rivière très facile d'accès et avec un niveau de difficulté faible.

Si la beauté des paysages offerts par cet endroit et l'important nombre d'activités qu'autochtone et villégiateur pratiquent n'étaient pas une assez bonne raison pour lui donner le statut de protection permanent, peut-être les espèces vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées vous convaincront. Effectivement, une occurrence d'omble chevalier, une espèce susceptible d'être désignée menacée, a été inventoriée dans le lac au Pin Blanc en bordure de la réserve aquatique projetée. De plus, il y a de fortes probabilités que des pygargues à tête blanche fréquentent la réserve aquatique projetée pour son alimentation ou sa reproduction. Nécessitant un grand domaine vital, cette espèce vulnérable a été observée au réservoir Tourouvre situé à une dizaine de kilomètres de la réserve aquatique projetée (MDDELCC, S.D.).

Si j'avais une chose à améliorer quant à l'élaboration de cette réserve à statut permanente ça sera au niveau de l'éducation. Effectivement, l'aspect éducatif de la réserve pourrait être mis de l'avant avec la mise en place de panneaux d'interprétation qui permettront aux villégiateurs de s'éduquer tout en profitant de la nature.

Réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin.

Situé à plus de 200km au nord du centre-ville de La Tuque la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin est constituée d'un archipel d'une quinzaine d'îles dispersées dans le réservoir hydroélectrique Gouin et occupe une superficie de presque de 80km² (MDDELCC, 2017).

La protection de ce territoire permet d'accroître la représentativité du réseau d'aires protégées régional et national, puisqu'on y retrouve plusieurs composantes écologiques d'intérêt et représentatives des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle de la dépression du réservoir Gouin (MDDELCC, 2017).

La réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin fait partie du bassin versant de la rivière Saint-Maurice. Au sein de ce territoire protégé, on observe plusieurs milieux humides. Auparavant, les milieux humides étaient considérés comme des terres inutilisables et qu'ils devaient être remplis ou drainés afin de les rendre utilisables à des fins productives. Le discours d'aujourd'hui par rapport au milieu humide est bien différent. En effet, on reconnaît que ces milieux ont de nombreuses et importantes fonctions et valeurs, dont l'emménagement de l'eau, le stockage du carbone, la réduction des débits de pointe, pendant les inondations et contribuent à l'adaptation aux changements climatiques pour ne citer que quelques exemples, les inondations des dernières années en ai la preuve (CRECQ, 2013). Par l'instauration d'un statut légal permanent, ces milieux humides seront donc préservés et les biens et services écologiques qu'ils procurent à la société pourraient être perpétués. Les milieux humides représentent indéniablement un moteur pour l'économie locale, régionale, nationale et mondiale (MDDEP, 2012). De plus, les milieux humides représentent de nos jours un rôle important pour le tourisme au Québec. Qu'il s'agisse d'observation de la nature, de randonnée pédestre, de canotage, de chasse, de pêche ou de photographie, ces écosystèmes sont à la base d'une importante activité économique (Bouchard, 2007).

Un parcours de canoé-kayak traverse le réservoir Gouin et serpente à travers plusieurs îles de la réserve de biodiversité projetée. Les plaisanciers et pêcheurs seront choyés d'y trouver une faune représentative des Laurentides méridionales. Ours noir, orignal, castor, raton laveur et pékan sont aux rendez-vous dans cette région, sans compter la faune itchyologique très riche composée de doré jaune, grand brochet, grand corégone, perchaude et meunier noir pour en nommer que

quelques espèces (MDDELCC, 2017). Tout comme chez la réserve aquatique projetée de la rivière Croche des pygargues à tête blanche ont été dénombrer sur des îles situées aux environs de la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin. Rappelons-nous que cette espèce vulnérable à un grand domaine vital et utilise très fortement le territoire de la réserve de biodiversité projetée pour sa nidification et son alimentation. De plus, une autre espèce d'oiseau vulnérable a également été observée. Effectivement, il a eu deux occurrences de garrot d'Islande à une vingtaine de kilomètres des berges est et ouest du réservoir Gouin. Cette espèce pourrait fréquenter la réserve de biodiversité projetée pour l'élevage de ses jeunes ou pour son alimentation (MDDELCC, 2017).

Il est à noter aussi que la protection de ces écosystèmes permettra la poursuite des activités traditionnelles de chasse, de pêche, de cueillette et de piégeage réalisées par les membres de la communauté Attikamek d'Opitciwan qui fréquentent le territoire (MDDELCC, 2017).

Ce n'est pas les activités qui manquent, on dénombre douze baux de villégiature, trois baux pour fins d'hébergement dans une pourvoirie sans droits exclusifs et un bail pour d'autres fins commerciales sur les îles de la réserve de biodiversité projetée. Selon les données disponibles, on dénombre également plusieurs droits fonciers (villégiature, pourvoirie sans droits exclusifs et même trois baux pour d'autres fins commerciales) tout autour du réservoir Gouin (MDDELCC, 2017). L'instauration d'un statut permanent à la réserve projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin amènerait un sentiment de sécurité à ceux possédant ces baux, en sachant que leur attrait principal, la nature, est protégé par l'industrialisation.

Finalement, de nombreux refuges biologiques sont localisés en périphérie de la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin. Les refuges biologiques sont de petites aires forestières soustraites aux activités d'aménagement forestier et dans lesquelles des habitats et des espèces sont protégés de façon permanente. Ces refuges servent principalement à protéger et conserver des forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier et d'y maintenir la diversité biologique. Il arrive aussi qu'on laisse vieillir naturellement les forêts plus jeunes. Ces territoires seront alors plus susceptibles d'abriter des forêts ayant atteint ou dépasser l'âge de maturité commerciale et, du même coup, de fournir des habitats propices aux espèces associées aux vieilles forêts. La présence d'un statut permanent favoriserait donc la connectivité écologique entre ces refuges et la réserve de biodiversité. Surtout lorsqu'on sait que ces refuges peuvent servir

de foyer de dispersion (chez les espèces à petit domaine vital) ou de relais de dispersion (chez les espèces à grand domaine vital) ce qui favorise la conservation de la biodiversité (MFFP, S.D.).

L'unique préoccupation que j'ai envers ce projet et la valeur réelle au niveau du patrimoine naturel qui plane sur le Réservoir Gouin. En effet, ce paysage à été grandement modifié depuis la construction du barrage Gouin et ne représente plus du tout ce qu'il était jadis. De plus, l'exploitation d'une station hydroélectrique exige normalement que le réservoir soit rempli quand le débit du cours d'eau est élevé, et progressivement vidé en passant par les turbines pour le reste de l'année. Cela veut dire que le réservoir est rempli pendant la période de la fonte de la neige, puis le niveau baisse progressivement au cours de l'année. Cela pose certains problèmes. En effet, dans des conditions naturelles, le niveau maximal de l'eau dans les cours d'eau et les lacs ne dure que peu de temps, et se met à baisser avant que la saison de croissance ne soit bien avancée, de sorte que les rives sont couvertes d'une végétation caractéristique pendant l'été. Cependant, dans un réservoir, le niveau de l'eau peut rester élevé même à un stade avancé de la saison de croissance, de sorte qu'il peut être entouré, pour une grande partie de l'année, d'une large zone pratiquement déserte. Dans ces conditions, la restauration de l'écotone littoral est très difficile (Baxter et Glaude, 1980). De plus, les réservoirs à fort marnage, comme le Réservoir Gouin, exposeraient les poissons à des concentrations élevées de mercure issues des crues printanières. Ces concentrations élevées de mercure et, du même coup, la baisse en pH sont reliées à la neige et son adsorption importante qui capte plus facilement les contaminants organiques que la pluie (Cabana, 2018). Il est alors intéressant de penser à l'attribution d'un statut permanent de protection à un environnement qui subit déjà une pollution anthropique bien qu'elle soit indirecte.

Conclusion

«Dans le mouvement environnemental, chaque fois que vous perdez une bataille, c'est pour de bon, mais nos victoires semblent toujours temporaires et nous continuons à les combattre encore et encore.» Par cette phrase David Suzuki a bien su mettre le doigt sur la réalité de notre société actuel. Par l'instauration d'un statut de protection permanent chez la réserve aquatique projetée de la rivière Croche et la réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin un pas sera franchi de l'avant pour la préservation de notre environnement. De plus, cette démarche de création d'aires protégées s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de répondre aux objectifs internationaux en matière de la protection du territoire. Effectivement, le gouvernement du Québec s'est engagé à protéger, d'ici 2020, 17 % de son territoire en zone terrestre et en eau douce intérieure, dont 20 % du territoire du Plan Nord dont au moins 12 % de la forêt boréale au nord du 49e parallèle (Marceau, 2019).

Référence

BAXTER, R.M. ET P. GLAUDE, 1980. Les effets des barrages et des retenus d'eau sur l'environnement au Canada : expérience et perspectives d'avenir, Can. Bull. Fish. Aquat. Sci. 205F: 36 p.

Bouchard. 2007. La faune et la nature, ça compte! Le tourisme lié à la faune : une contribution significative à l'économie régionale. Québec. [En ligne],
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/faune/statistiques/tourisme-faune.pdf>.

Cabana, Gilbert. (2018). Ecodou Réservoir 2018 [Diapositives]. Consulté sur
https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/pcow021?owa_annee_session=20183&owa_sigle=ECL1005&owa_groupe=00

CRECQ, 2013. Les milieux humides une richesse nationale. Consulté sur
http://www.crecq.qc.ca/adnbase/js/wysiwyg/plugins/ExtendedFileManager/uploads/166/m_moire/M_moire.pdf

Marceau, Marilyn (2019, 12 mars). «Projet de création de 13 nouvelles aires protégées en Mauricie». Radio-Canada, sur le site Radio-Canada. Consulté le 21 avril 2019 [En ligne] <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1158055/bape-aires-protgees-biodiversite-faune-villegiateur-autochtone-industrie-forestiere>

MDDELCC. (s.d.) Aires protégées au Québec, Contexte, constats et enjeux pour l'avenir (suite). Consulté sur http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protgees/contexte/partie2.htm

MDDELCC. (s.d.). La réserve aquatique projetée de la rivière Croche. Consulté sur <https://www.aires-protgees-mauricie.bape.gouv.qc.ca/media/default/0001/01/cc4361b84591a1abeb4150d192bdf51ab485f68b.pdf>

MDDELCC. (s.d.). La réserve de biodiversité projetée des Îles-du-Réservoir-Gouin. Consulté sur <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/gouin/depliants-gouin.pdf>

MDDELCC. (s.d.). Les aires protégées au Québec. Consulté sur http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protgees/aires_quebec.htm

MDDEP, 2012. Les milieux humides et l'autorisation environnementale, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Direction des politiques de l'eau et Pôle d'expertise hydrique et naturel. 41 pages + annexes.

MFFP. (s.d.). Les refuges biologiques: des forêts mûres ou surannées représentatives du patrimoine forestier du Québec. Consulté sur <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/objectifs-de-protection-et-de-mise-en-valeur-des-ressources-du-milieu-forestier/les-refuges-biologiques-des-forets-mures-ou-surannees-representatives-du-patrimoine-forestier-du-quebec/>

UQTR. (s.d.) Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques (7675). Consulté sur https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/apex/f?p=106:10:::10:P10_CD_PGM,P10_RECH_CRITERE,P10_R_ECH_VALEUR,P10_RECH_DESC:7675,P2_MOT_CLE,biologie,%5CMot-cl%C3%A9%20%3A%20biologie%5C

Ville de Bonaventure. (s.d.) Attrait. Consulté sur <http://www.villebonaventure.ca/attrait/item/reserve-aquatique-de-l-estuaire-de-la-riviere-bonaventure.html>